

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
TOURS
70-72, Rue MARCEAU
37000 TOURS

INFORMATION AVOCAT

L'Officier du Ministère Public

à

Maître DEHAN Yohan
Avocat à la Cour
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence : Aff : ' '

Rédacteur : ' '

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 025387 EXCES DE VITESSE INFERIEUR A 20 KM/H PAR CONDUCTEUR DE VEHICULE A MOTEUR - VITESSE MAXIMALE AUTORISEE SUPERIEURE A 50 KM/H ART.R.413-14 §1 C.ROUTE. ART.R.413-14 §1 AL.2 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s) à _____ point kilométrique
dans le sens _____ en date du _____ par procès verbal n°
dressé par _____ avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) : _____
Infraction(s) relevée(s) avec une vitesse enregistrée de _____, retenue de _____ pour une vitesse
autorisée de _____

Maître,

J'ai l'honneur de vous informer que la contravention citée en référence a fait l'objet d'un paiement de 180,00€ le 20/10/2021 et que le titre exécutoire a été annulé le 01/02/2022. A ce titre, _____ a obtenu la restitution d'un point sur son permis de conduire.

L'avis de contravention ci-joint avait été envoyée à une adresse sur _____ or manifestation

Au vu des éléments du dossier, nous procédons au classement sans suite de cette contravention.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à TOURS, le 28/06/2022

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

